



# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)  
Date d'émission: 2026-05-12 Date de révision: 2026-05-12

### SECTION 1 Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Universal Synthetic ATF II  
Code du produit : 55003, 55032, 55055

#### 1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation recommandée : Liquide de transmission pour automobiles  
Restrictions d'emploi : Usage réservé aux utilisateurs professionnels

#### 1.4. Données relatives au fournisseur

Petra Automotive Products, Inc.  
11085 Regency Green Dr.  
Cypress, TX 77429  
USA  
T (713) 856-5700  
[www.petraautoproductions.com](http://www.petraautoproductions.com)

#### 1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : (Uniquement en cas de déversements, fuites, incendies, exposition ou accidents impliquant des substances chimiques) : CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux États-Unis), 1-703-527-3887 (hors des États-Unis)

### SECTION 2 Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification SGH-US

Non classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les lois nationales respectives. Non classé comme dangereux selon le SGH/OSHA. GHS Canada (SIMDUT 2015).

#### 2.3. Dangers associés aux utilisations connues ou raisonnablement anticipées

Aucun connu

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue

Autres dangers non classés : Aucun connu.

#### 2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

### SECTION 3 Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Nom	Identificateur de produit	Conc. (% m/m)
Huile minérale hautement raffinée (C15-C50) - La substance n'est pas dangereuse	n° CAS: Proprietary	80 - <100

\*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### SECTION 4 Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Amener le sujet à l'air frais. Si vous présentez des symptômes, consultez un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
Premiers soins après ingestion	: NE provoquez les vomissements QUE si des professionnels de la santé ne vous le recommandent. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
Peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### 4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Autre avis médical ou traitement	: Non requis. Traitement symptomatique.
----------------------------------	---

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

#### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Ce produit n'est pas classifié comme étant inflammable ou combustible. Peut brûler mais ne s'enflamme pas facilement.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques. Oxydes de carbone (CO, CO <sub>2</sub> ). Hydrocarbure.

#### 5.3. Équipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Porter un vêtement de protection approprié. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

##### Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Autres informations : Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7 Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation appropriée. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conditions de stockage : Aucun entreposage particulier requis.

Matières incompatibles : Conserver à l'écart des acides forts et oxydants forts.

### SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Huile minérale hautement raffinée (C15-C50) - La substance n'est pas dangereuse (Proprietary)

##### USA - ACGIH® - Valeurs limites

ACGIH® TLV® TWA	5 mg/m <sup>3</sup> inhalable
-----------------	-------------------------------

##### USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OSHA PEL (TWA)	5 mg/m <sup>3</sup>
----------------	---------------------

#### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation appropriée.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

#### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

#### Protection oculaire:

Utiliser une protection oculaire appropriée

#### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

#### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées ou si les niveaux d'exposition sont excessifs, porter un respirateur approuvé. Le choix d'un respirateur et son utilisation doivent se baser sur le type, la forme et la concentration de contaminants. Suivre les règles applicables et les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: rouge. Liquide.
Couleur	: rouge
Odeur	: pétrole
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Non applicable
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 315 °C
Point d'éclair	: 190 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable.
Pression de la vapeur	: < 0,01 mm Hg 37.8 °C (100 °F)
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,88 g/ml
Solubilité	: Insoluble dans l'eau. Soluble dans les hydrocarbures.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: non déterminé
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 29,5 mm <sup>2</sup> /s
Limites d'explosivité	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Caractéristiques d'une particule	: Caractéristiques d'une particule : Non applicable

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

### 10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Oxydants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11 Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

### Universal Synthetic ATF II

Viscosité, cinématique	29,5 mm <sup>2</sup> /s
Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Inhalation	: Peut causer une légère irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
Peau	: Peut provoquer une légère irritation de la peau.
Yeux	: Peut provoquer une irritation mineure des yeux.
Ingestion	: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

## SECTION 12 Données écologiques

### 12.1. Écotoxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement. Un risque pour l'environnement ne peut être exclu en cas de manipulation ou d'élimination non professionnelle.
--------------------	--

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non applicable

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non applicable

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Universal Synthetic ATF II

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
------------------------------	-------------------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Gaz à effet de serre fluoré : Non

## SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets : Jeter conformément à la législation fédérale, étatique et locale en vigueur.

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: DOT / TMD / IMDG / IATA

DOT	TMD	IMDG	IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
<b>14.2. Désignation officielle pour le transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

### 14.6. Transport en vrac

Non applicable

### 14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### DOT

Non réglementé

# Universal Synthetic ATF II

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

### TMD

Non réglementé

### IMDG

Non réglementé

### IATA

Non réglementé

## SECTION 15 Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Ce produit ou mélange n'est pas connu pour contenir de composant chimique toxique en excès de la limite de la concentration applicable comme spécifié dans 40 CFR §372.38(a) assujetti aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

### 15.2. Règlements internationaux

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations nationales

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

## SECTION 16 Autres informations

Conformément à la Norme de déclaration des dangers de l'OSHA 29CFR 1910.1200 (HCS 2024) et selon le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015 rev 2022)

Date de révision : 2026-05-12

Date d'émission : 2026-05-12

### Indications de changement:

Nouvelle FDS.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.